

IMMATRICULATION  
DES ENTREPRISES  
— EN EUROPE —

ÉTUDE DU CNGTC

*Panorama de l'immatriculation des entreprises  
dans l'Union Européenne*



*L'immatriculation d'une entreprise n'est pas un acte anodin. Les informations vérifiées et validées doivent pouvoir être rendues publiques et participent au développement de la confiance économique et à la sécurisation des opérations dans la transparence nécessaire à la croissance de l'activité. Cette étude comparative des situations dans les pays de l'Union européenne permet de dégager des grandes tendances et de revenir sur certaines idées reçues : si la France figure dans le peloton de tête par la modicité de ses tarifs, d'autres - connus pour leurs performances économiques (l'Allemagne ou la Suède) - ne sont pas ici avantageusement positionnés. Ce serait cependant méconnaître la réalité économique que de penser que les tarifs et les délais d'inscription constituent des critères déterminants pour inciter une entreprise à s'installer dans tel ou tel pays. Les taux de fiscalité, le niveau de formation des collaborateurs, la qualité des infrastructures sont des éléments autrement plus importants. Enfin, l'analyse confirme à quel point le numérique a révolutionné, en quelques années, l'information économique. »*



# INTRO

## **Le droit européen des sociétés**

Derrière l'ambition d'harmoniser et de digitaliser les formalités administratives des entreprises, réside une réalité plurielle. Alors que plusieurs projets d'uniformisation et d'interconnexion des registres sont en cours, il est apparu nécessaire de mener une réflexion sur les procédures d'immatriculation dans les 28 États qui constituent l'Union européenne.

Quels sont les pays où la procédure d'immatriculation est la plus rapide ? Et ceux où elle est la plus longue ?

Quels sont les tarifs d'immatriculation d'une entreprise dans les différents pays de l'Union européenne ?

Quel est le prix d'un extrait authentique d'immatriculation dans les différents pays ?

La comparaison envisagée est un exercice complexe et à géométrie variable. Dans un esprit de synthèse et de clarté, cette étude retient 3 critères de comparaison : le délai d'immatriculation, le tarif de l'immatriculation et le prix d'un extrait authentique d'immatriculation.

En Europe, les conditions d'immatriculation d'une entreprise diffèrent d'un pays à l'autre. Elles varient également en fonction de la forme juridique de la société. Aussi, l'étude effectue une analyse comparée de l'immatriculation des Sociétés Anonymes à Responsabilité Limitée (S.A.R.L) puisqu'elles constituent la forme la plus utilisée par les entrepreneurs européens.

Le tarif est exprimé hors TVA afin de permettre une comparaison objective, la fiscalité étant très variable d'un pays à l'autre. Pour les pays qui n'ont pas adopté l'euro comme monnaie, la conversion est réalisée sur la base des taux applicables mi-juillet 2016.

# 1/ Quel est le délai d'immatriculation d'une SARL en Europe ?

Chacun des 28 États membres de l'Union Européenne dispose d'un ou de plusieurs registres du commerce. Ceux-ci sont organisés au niveau national (par exemple en Suède, en Irlande, au Danemark et en France où l'on retrouve la dualité du système des registres locaux centralisés au niveau national), régional (par exemple, en Autriche), voire local (par exemple, en Allemagne). Ils offrent un ensemble de services différents d'un pays à l'autre. Tous proposent néanmoins un service de base consistant à vérifier et à enregistrer les informations déclarées par les sociétés (forme juridique, siège social, représentants légaux, etc.) et à mettre ces informations à la disposition du public. Traditionnellement organisée à l'échelle nationale, la mise à disposition des informations sur les entreprises se déploie aujourd'hui à l'échelle de l'Union européenne.

## ● *Le développement de l'enregistrement en ligne*

Le développement de l'immatriculation en ligne mis en place par les différents États membres a contribué à considérablement réduire le délai de traitement de l'inscription. Si la plupart des pays laissent le choix au déclarant du format papier ou dématérialisé, certains ont fait le choix de passer au tout digital comme la Slovénie, la Hongrie ou la Lettonie.

La volonté de réduire le délai d'immatriculation des entreprises s'inscrit souvent dans une politique plus globale d'attractivité d'un territoire par les autorités gouvernementales. Cette politique se concrétise souvent par la création de portails en ligne ou de guichets uniques pour accomplir toutes les autres démarches.

## ● *Les grandes tendances*

De nombreux pays de l'Union Européenne offrent désormais la possibilité d'immatriculer une entreprise dans les 24 heures : Pays-Bas, Royaume Uni, Italie, France, mais également Estonie ou Malte. L'immatriculation requiert généralement 3 ou 4 jours dans une majorité de pays. On peut toutefois noter que cette démarche peut demander 2 ou 3 semaines en Pologne en République Tchèque ou au Portugal.

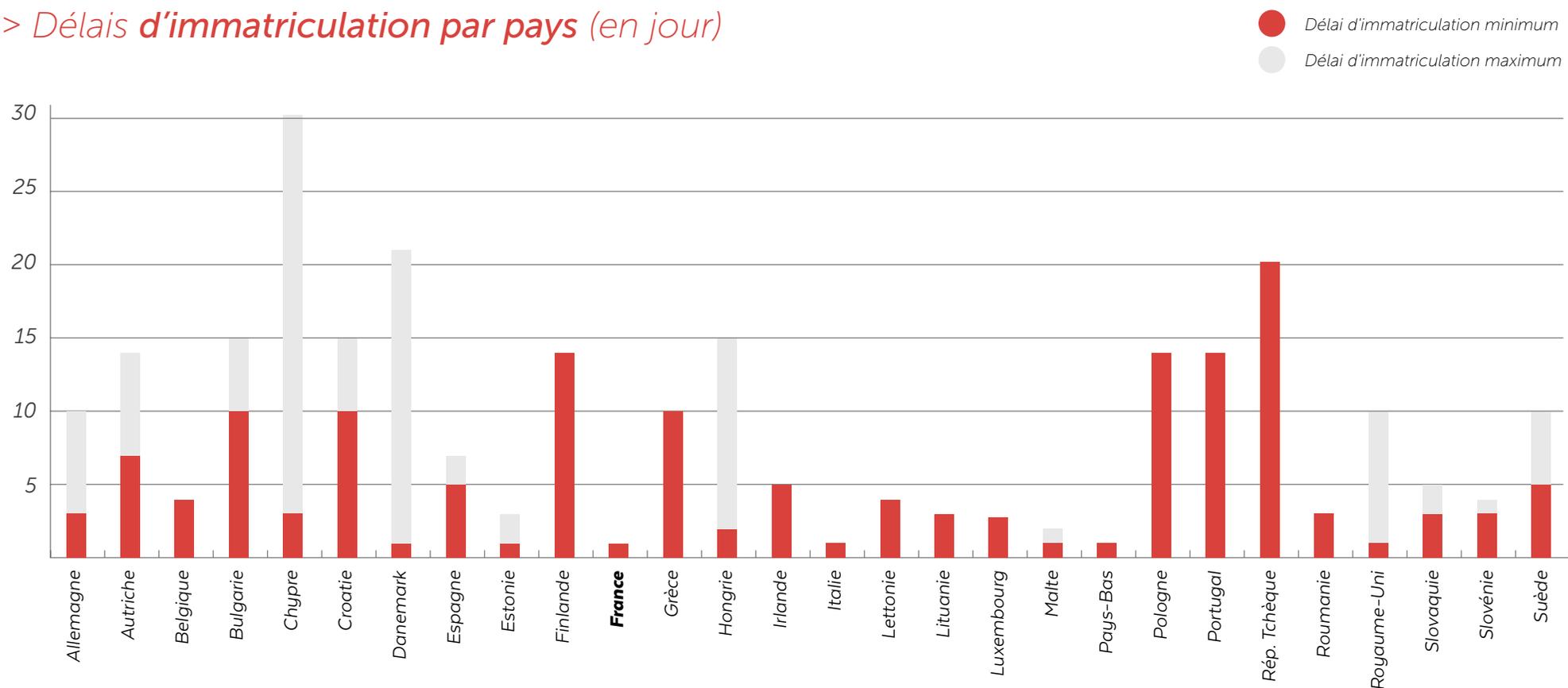
Plus étonnant, les délais maximum pour une immatriculation peuvent atteindre plusieurs semaines dans des pays que l'on imagine très accueillants pour les entreprises (10 jours en Allemagne et en Suède, jusqu'à 30 jours à Chypre). Les données recueillies dans le cadre de cette étude doivent cependant être prises avec précaution tant les chiffres peuvent varier en fonction de la typologie des dossiers.



### ***Le saviez-vous ?***

*La directive 2003/58/CE modifiant la directive 68/15/CEE a imposé à tous les États membres de mettre en place des registres du commerce électroniques pour 2007. La directive 2012/17/UE fixe la date de 2017 pour l'interconnexion des registres centraux, du commerce et des sociétés en Europe.*

## > Délais d'immatriculation par pays (en jour)



### L'immatriculation en France

En France, l'entreprise a la possibilité de déposer son dossier au CFE (Centre de Formalités des Entreprises). Elle peut également le transmettre directement au registre du commerce et des sociétés en ligne via le site [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr), par courrier ou directement au guichet.

Les contrôles sont effectués par le greffier, officier public et ministériel, et l'immatriculation est réalisée dans le délai légal d'une journée à compter de la saisine du registre. A l'issue de l'immatriculation, le greffier adresse à l'entreprise 5 extraits d'immatriculation et publie les informations sur le site [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr). Il assure également la transmission des informations aux organismes désignés par les textes.

## 2/ Quel est le prix de l'immatriculation d'une SARL en Europe?

L'immatriculation est une étape indispensable à la création d'une entreprise en Europe et son tarif fait partie des mesures d'attractivité d'un territoire. Si les étapes de cette immatriculation et les personnes impliquées dans cette formalité varient considérablement d'un pays à l'autre, on observe une tendance globale au maintien d'un coût généralement modeste en Europe. D'ailleurs, le développement de l'immatriculation en ligne ces dernières années a contribué à réduire les coûts.

### ● *Les registres du commerce, source indispensable d'information*

Les registres du commerce en Europe ont pour finalité de donner des informations authentiques, fiables et sécurisées constitutives de l'état civil des entreprises. Ils sont aussi le principal canal officiel d'information à destination du public. Les frais sont intrinsèquement liés à l'organisation de ces registres et aux politiques d'attractivité économique mises en place par les pays.

### ● *Les grandes tendances*

L'exercice de comparaison des tarifs est d'autant plus difficile que les situations sont peu comparables : intervention ou non d'un notaire, procédure en ligne ou par voie postale, taxes publiques ou non, service financé par l'impôt ou l'utilisateur, gestion publique ou gestion déléguée, taille de l'entreprise,... Chaque pays a son propre système et une tarification liée. Cette tarification oscille entre la gratuité dans quelques pays où le financement est assuré par l'État et plusieurs centaines d'euros dans la majorité des états membres. De façon générale, l'immatriculation peut se faire directement par le chef d'entreprise mais dans certains pays comme en Espagne ou aux Pays-Bas, seul le notaire est habilité à procéder à l'immatriculation.



### **Le saviez-vous ?**

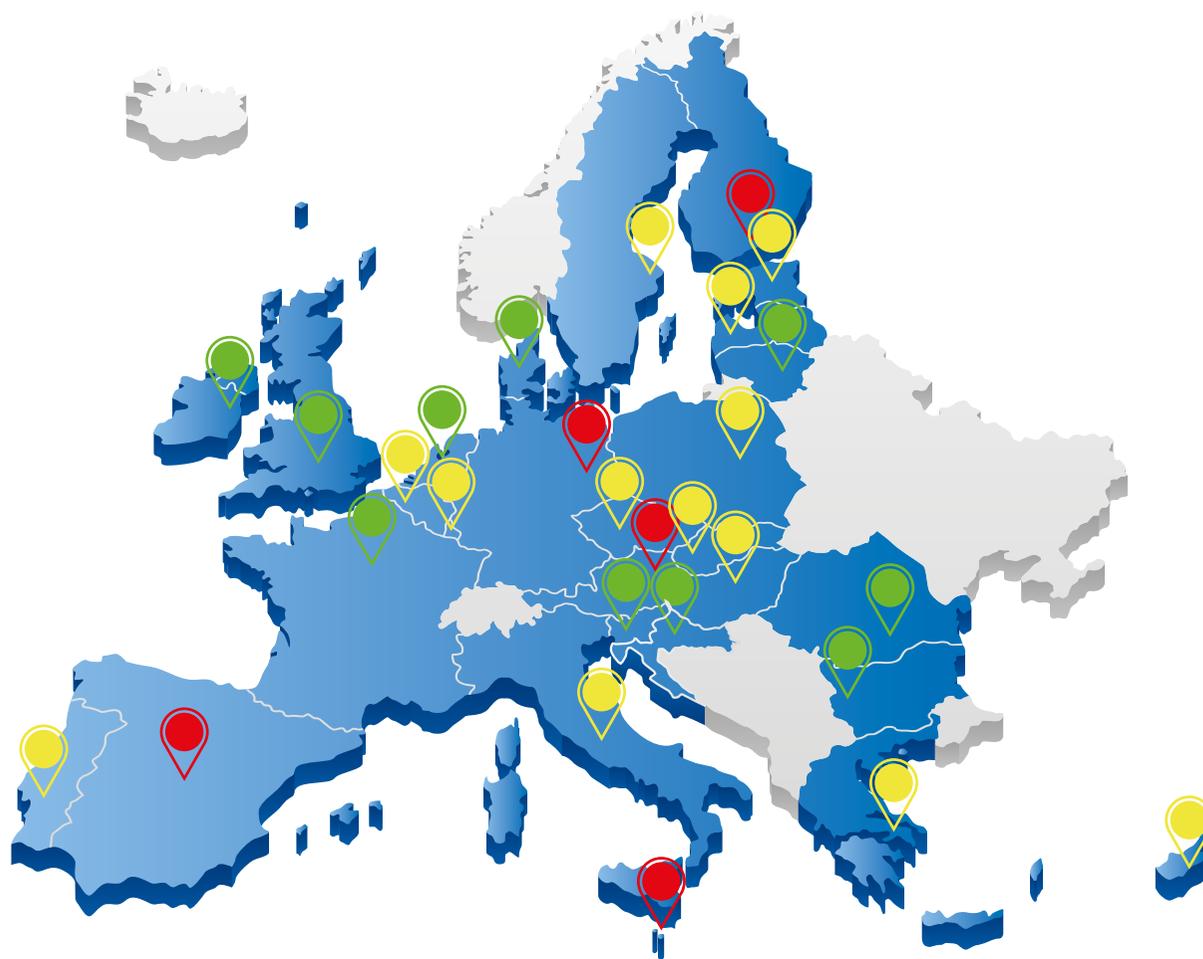
**La directive 2012/17/UE** prévoit la mise en place au niveau européen d'un système d'interconnexion des registres du commerce et des sociétés par l'intermédiaire du portail e-Justice. Ce système est connu sous le nom de système d'interconnexion des registres du commerce et des sociétés ou BRIS (Business Registers Interconnection System). Une fois mis en place, le système d'interconnexion :

- garantira, au niveau de l'UE, un accès à des informations sur les entreprises enregistrées dans les États membres,
- permettra, pour la première fois, la communication électronique entre tous les registres du commerce et des sociétés de l'UE.

Le système d'interconnexion des registres du commerce et des sociétés devrait commencer à fonctionner au plus tard le 8 juin 2017.

PAYS	TARIF MINIMUM (HT)	TARIF MAXIMUM OU COMPLÈMENT (HT)
Allemagne	100 € + frais de notaires variables	400 € + frais de notaires variables
Autriche	frais d'Etat : 350 à 500 € + frais d'enregistrement 32 €	frais additionnels à l'enregistrement pour différentes entrées (adresse, partenaires, ...)
Belgique	25 €	frais de publication : 219,40 €
Bulgarie	procédure électronique : 40,92 €	procédure papier : 56,25 €
Chypre	105 € + 0,6% du capital nominal + 60 € de frais	procédure accélérée : 100 € en +
Croatie	frais d'enregistrement : 53,41 €	
Danemark	enregistrement en ligne : 90 €	enregistrement papier : 289 €
Espagne	frais d'enregistrement : 252 €	frais de notaires : 475 €
Estonie	gratuit	frais d'Etat : 190 €
Finlande	380 €	
France	27,17 €	frais de publication dans un journal d'annonces légales : environ 60 €
Grèce	frais d'enregistrement : 10 €	frais de notaires variables et frais d'enregistrement locaux variables en plus
Hongrie	procédure simplifiée : 172 €	procédure normale : 335 €
Irlande	procédure électronique : 50 €	procédure papier : 100 €
Italie	enregistrement électronique 120 €	
Lettonie	frais d'Etat : 142,90 €	frais de publication : 27,03 €
Lituanie	57,34 €	
Luxembourg	105,91 €	procédure accélérée : 100 € en +
Malte	enregistrement électronique de 210 à 1900 € en fonction du capital de l'entreprise	enregistrement papier de 245 à 2250 € en fonction du capital de l'entreprise
Pays-Bas	50 €	
Pologne	frais d'enregistrement : 228,99 €	
Portugal	117,50 €	
République tchèque	timbre fiscal de 158 €	
Roumanie	1,72 €	
Royaume-Uni	enregistrement en ligne : 14,38€	le jour même 119,83 €
Slovaquie	de 5 à 15 €	165 € de frais de justice
Slovénie	procédure simplifiée : gratuit	procédure complexe : variable
Suède	procédure en ligne : 201,15 €	procédure papier : 232,31 €

## > Tarifs d'immatriculation d'une (société de type) SARL selon les pays



 Moins de 100€

 De 100€ à 300€

 Plus de 300€

**Nota :** la présente carte a été réalisée dans le but de présenter une photographie simplifiée de la situation. Elle a été élaborée sur la base des tarifs minimum pratiqués dans les pays éventuellement complétés par les frais complémentaires obligatoires (frais de publication, taxes publiques,...)

## 3/ Quel est le prix d'un extrait authentique d'immatriculation en Europe ?

La délivrance d'un document officiel et légal attestant de l'existence juridique d'une entreprise commerciale revêt des formes variables en Europe. La tendance majeure est celle de la délivrance d'un extrait par voie électronique par l'autorité chargée de l'immatriculation des entreprises. Ce document fait foi pour les démarches administratives, telles qu'une candidature à un appel d'offres public ou l'ouverture d'un compte en banque professionnel. Véritable passeport de l'entreprise, l'extrait du registre du commerce reflète la situation de la société au moment de son émission. Toutefois les modalités de contrôle des informations sur le registre varient d'un pays à l'autre.

### ● *Les grandes tendances*

Si leurs prix sont variables et leurs intitulés parfois différents – en France il est appelé « extrait K-bis » - les extraits du registre du commerce recouvrent globalement les mêmes indications. On y trouve d'une part les informations relatives à la société telles que le nom, l'adresse, la date de clôture de l'exercice social, le montant du capital, la forme juridique, la date de constitution, le numéro d'enregistrement, l'objet social,... et d'autre part, les informations relatives à l'état civil et aux coordonnées des représentants légaux, administrateurs, etc.

Le tarif varie de la gratuité en Slovénie, Belgique, Lituanie, à quelques euros en France, Espagne, Slovaquie, Malte, et à plusieurs dizaines d'euros au Portugal ou au Royaume Uni (pour une réponse le jour même).

### **Le saviez-vous ?**

#### ***\_ D'où vient le nom K-bis ?***

*Comme souvent en France, le K-bis porte le nom du formulaire d'origine qui a permis aux greffiers des Tribunaux de Commerce d'enregistrer les sociétés. La lettre « K » désignait depuis très longtemps le document administratif enregistré par le tribunal de commerce pour une entreprise commerciale. Un jour, il a fallu créer un nouveau document pour attester de l'identité juridique et commerciale des Sociétés (c'est-à-dire de personnes morales, et non plus physiques). La lettre L étant déjà occupée (pour le formulaire d'enregistrement d'un établissement secondaire), il fut retenu de créer des formulaires K-bis et L-bis pour attester de l'immatriculation.*

#### ***\_ Que contient un extrait K-bis ?***

*Au titre de **carte d'identité**, il définit l'ensemble des informations de l'entreprise :*

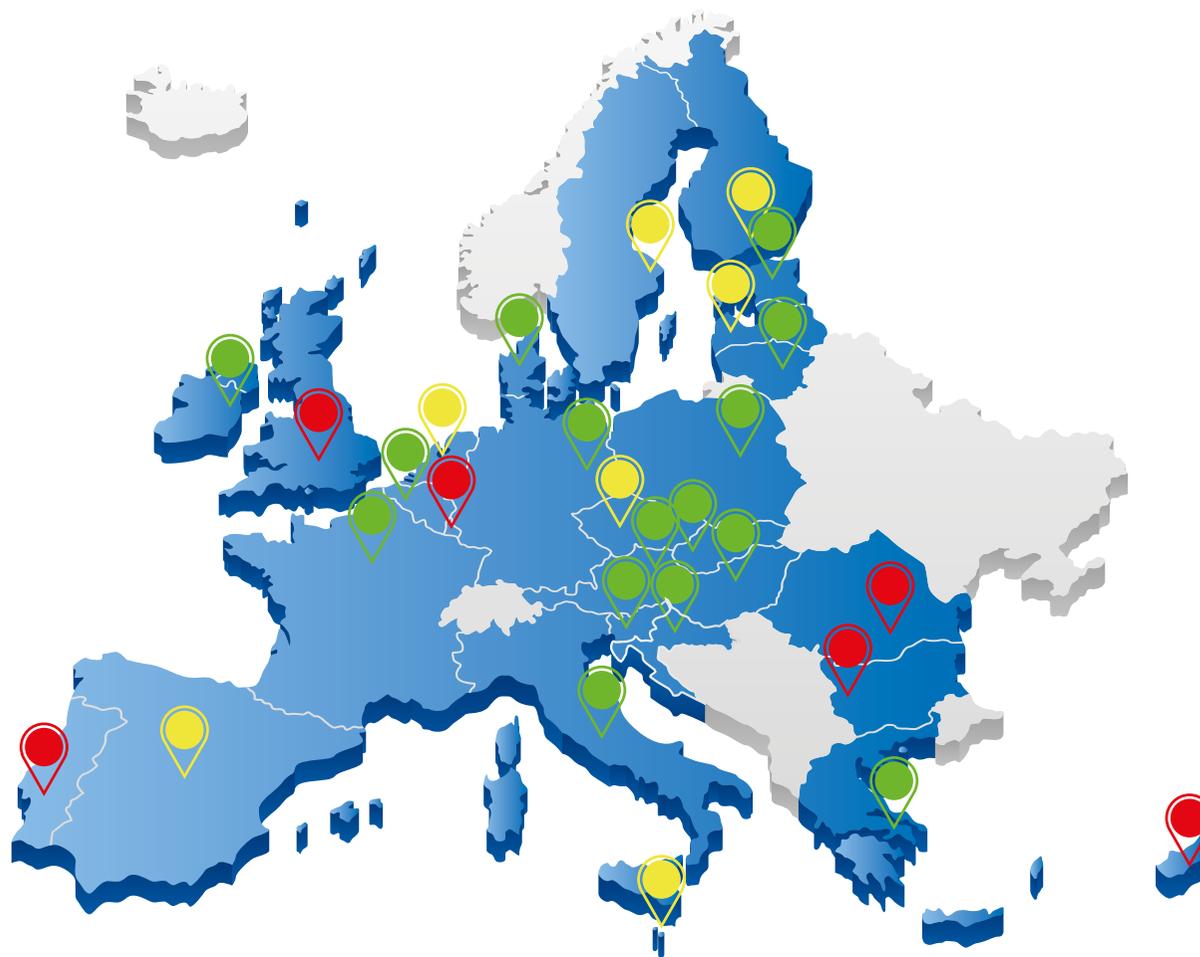
*Le numéro d'immatriculation, la dénomination sociale, la forme juridique, le capital social, la durée de vie de l'entreprise, son origine, son activité, son mode d'exploitation, le lieu d'exploitation, le(s) dirigeant(s), l'existence d'une procédure collective de l'entreprise.*

*Cette carte d'identité dont l'ensemble des informations a été authentifié par le **Greffier, Officier Public et Ministériel**, est le seul document officiel et certifié qui permet à l'entreprise, d'accomplir ses démarches auprès des administrations et des établissements financiers. Il permet en outre à ses clients, fournisseurs de connaître de manière sécurisée les caractéristiques de l'entreprise.*

*Pour être opposable, l'extrait K-bis demandé doit généralement être daté de moins de 3 mois. Le K-bis est téléchargeable en ligne. Il est alors délivré instantanément.*

PAYS	TARIF MINIMUM (HT)	TARIF MAXIMUM OU COMPLÈMENT (HT)
Allemagne	coût d'un extrait officiel du registre : 4,50 €	
Autriche	certificat d'immatriculation 9,10 €	
Belgique	gratuit	
Bulgarie	copie certifiée du certificat d'enregistrement : 12 €	
Chypre	coût de l'extrait d'immatriculation : 20 €	
Croatie	gratuit	
Danemark	gratuit	
Espagne	coût du certificat : 6 €	0,15 € par page supplémentaire au-delà de 2 pages
Estonie	copie du certificat d'enregistrement : 2 €	
Finlande	certificat d'immatriculation : 7 €	certificat d'enregistrement au format électronique : 2 €
France	extrait du RCS : 2,47 €	
Grèce	copie du certificat : 3 €	accès en ligne aux données d'immatriculation : 15 €
Hongrie	libre accès en ligne des principales données sur les entreprises	
Irlande	copie de l'extrait 3,50 €	copie du certificat de l'entreprise : 12 €
Italie	certificat d'immatriculation d'une entreprise : 2 €	
Lettonie	coût d'une copie certifiée : 8,54 €	
Lituanie	gratuit	
Luxembourg	coût de l'extrait certifié au format électronique : 15,43 €	coût de l'extrait certifié au format papier : 21,43 €
Malte	extrait certifié : 5 €	
Pays-Bas	coût de l'extrait certifié au format électronique : 7,50 €	coût de l'extrait certifié au format papier : 15 €
Pologne	accès aux données : gratuit	extrait des données : 6,87 €
Portugal	copie d'acte de constitution : 30 €	
République tchèque	extrait certifié : 1,87 €	
Roumanie	extrait d'immatriculation certifié : 10€	
Royaume-Uni	service standard (4 jours ouvrables) : 17,98 €	service le jour même : 59,93 €
Slovaquie	extrait de certificat : 3 €	conversion au format électronique : 5 € les 15 pages
Slovénie	gratuit dans la plupart des cas sinon 0,49 € par page	
Suède	copie du certificat : 7 €	

## > Prix d'un extrait d'immatriculation selon les pays (hors TVA)



-  Moins de 5€
-  Entre 5€ et 10€
-  Plus de 10€

**Nota :** Les situations, les noms donnés aux documents étant très différents selon les pays, la présente carte a été réalisée dans but de présenter une photographie simplifiée.

## 4/ Vers une harmonisation européenne

Si chaque Etat membre de l'Union a mis en place une organisation particulière du registre du commerce et des sociétés, on observe des tendances et des évolutions convergentes, impulsées par les textes européens en matière de droit des sociétés. Le très faible recours à la Société Européenne, et les débats au sujet de la Société Privée Européenne démontrent néanmoins la difficulté de créer des modèles de sociétés commerciales identiques dans tous les pays européens.

### ● *Les objectifs*

Les exigences en matière de création d'entreprises varient selon les pays mais l'Union européenne encourage les États membres à atteindre certains objectifs:

- la naissance d'une entreprise sous 3 jours ouvrables
- un tarif d'immatriculation inférieur à 100 €
- l'accomplissement de toutes les formalités auprès d'une autorité unique
- un parcours d'immatriculation totalement digital
- la possibilité d'enregistrer en ligne une entreprise dans un autre pays de l'UE à travers les points de contact nationaux
- la garantie de la protection des données personnelles

***Directive 2009/101/CE** tendant à coordonner, pour les rendre équivalentes, les garanties qui sont exigées, dans les États membres, des sociétés au sens de l'article 48, deuxième alinéa, du traité, pour protéger les intérêts tant des associés que des tiers.*

***Directive 2016/679** relative aux données personnelles*

***Directive 2013/34/UE** relative aux comptes annuels*



# 5/ Annexes sources & références

PAYS	DELAI IMMATRICULATION	COÛT IMMATRICULATION (hors TVA)	COÛT EXTRAIT IMMATRICULATION (hors TVA)	ACTE JURIDIQUE et lien vers le registre du commerce	SOURCE DES DONNÉES
Allemagne	Depuis 2007, enregistrement en ligne sur le site du registre (Handelsregister) et certifié par un notaire (section 12 du code du commerce) 3 à 10 jours	Frais variables en fonction de la taille de l'entreprise de 100 à 400 €. A cela s'ajoute des frais de notaires variables en fonction du nombre de partenaires et du capital (Federal Chamber of German Civil Law Notaries (Bundesnotarkammer) donne des informations sur les frais)	Coût d'un extrait officiel du registre : 4,50 € Tarifs de consultation du registre déterminés conformément au Justizverwaltungskostengesetz (la loi relative aux frais d'administration judiciaire). Coût des consultations : 1,5 € par fichier consulté	Lien vers le registre : <a href="https://www.unternehmensregister.de/ureg/?submitaction=language&amp;language=fr">https://www.unternehmensregister.de/ureg/?submitaction=language&amp;language=fr</a> qui regroupe les 810 registres locaux du commerce <a href="https://www.unternehmensregister.de/ureg/howto1.8.html?jsessionid=605C-822FADF3E561BB15CF5F82BC2B06.web03-1">https://www.unternehmensregister.de/ureg/howto1.8.html?jsessionid=605C-822FADF3E561BB15CF5F82BC2B06.web03-1</a>	<a href="https://www.handelsregister.de/rp_web/welcme.do?language=fr&amp;sec_ip=77144.241.34">https://www.handelsregister.de/rp_web/welcme.do?language=fr&amp;sec_ip=77144.241.34</a>  <a href="https://www.gtai.de/GTAI/Navigation/EN/Invest/Investment-guide/Establishing-a-company/business-registration.html">https://www.gtai.de/GTAI/Navigation/EN/Invest/Investment-guide/Establishing-a-company/business-registration.html</a> <a href="http://www.bnotk.de/fr/index.php">http://www.bnotk.de/fr/index.php</a>
Autriche	Registre des entreprises auprès du tribunal compétent de la province - Firmenbuch Application en ligne mais validation par un notaire 1 à 2 semaines	Frais d'état pour enregistrer une SARL sont variables en fonction de la taille de l'entreprise : entre 350 et 500 € Frais d'enregistrement : 32 € et des frais additionnels pour les différentes entrées (adresse, partenaires ...)	Tarif fédéral pour un certificat d'immatriculation : 7,20 €, plus 2,10 € de taxe administrative.	The law of the limited liability company is governed by the Gesetz über Gesellschaft mit beschränkter Haftung [Limited Liability Companies Act] of 6 March 1906 as amended <a href="https://www.ris.bka.gv.at/GeltendeFassung.wxe?Abfrage=Bundesnormen&amp;Gesetzesnummer=20002153">https://www.ris.bka.gv.at/GeltendeFassung.wxe?Abfrage=Bundesnormen&amp;Gesetzesnummer=20002153</a> Chambre de commerce (Firmenbuch) <a href="https://www.justiz.gv.at/web2013/service_navigation/home-8ab4a8a422985de301229895ea7a0062.de.html">https://www.justiz.gv.at/web2013/service_navigation/home-8ab4a8a422985de301229895ea7a0062.de.html</a>	Statut du registre des entreprises de 1991 Code des entreprises de 2005 <a href="http://investinaustria.at/en/downloads/brochures/starting-business-austria-2016.pdf">http://investinaustria.at/en/downloads/brochures/starting-business-austria-2016.pdf</a> <a href="https://www.wien.gv.at/english/business/enterprises/">https://www.wien.gv.at/english/business/enterprises/</a> <a href="http://www.eap.gv.at/index_en.html">http://www.eap.gv.at/index_en.html</a>
Belgique	Depuis 2006, 4 jours acte constitutif déposé par voie électronique par le notaire Guichet unique pour les entreprises	Droits d'enregistrement pour une SPRL : 25 € + 219,40 € pour la publication de la constitution au Moniteur Belge, pris en compte dans la facture du notaire (+/- 1.000,00 Euro)	Acte du Moniteur Belge (équivalent Kbis) : téléchargeable et gratuit. Extrait de la Banque Carrefour des Entreprises : téléchargeable et gratuit	Lien pour la Banque Carrefour des Entreprises : <a href="http://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html">http://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html</a> Lien pour le Moniteur Belge (Banque de données des personnes morales): <a href="http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_tsv/tsv.pl">http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_tsv/tsv.pl</a>	Site du gouvernement <a href="http://business.belgium.be">business.belgium.be</a> L'extrait de l'acte constitutif doit être déposé auprès du greffe du tribunal de commerce du ressort judiciaire dans lequel est établi le siège social.
Bulgarie	Entre 10 et 15 jours - 12 jours en moyenne Enregistrement en ligne sur le site de l'Agence d'enregistrement du ministère de la Justice - formulaire A4	Coût de la transmission des documents de manière électronique : 80 leva soit 40,91 € Coût de la transmission des documents en version papier : 110 leva soit 56,25 €	Accès au registre du commerce : payant et sur inscription 120€ Hors TVA Si l'accès à des informations est demandé dans une autre langue que le Bulgare des frais supplémentaires de 6€ peuvent être ajoutés. Une fois l'inscription effectuée, l'Agence de gestion des registres doit assurer un accès ouvert et gratuit aux demandes et aux documents joints dans le système d'information du registre du commerce, comme l'exige la législation. Néanmoins, une copie certifiée d'un certificat d'enregistrement au registre coûte 12€ Informations mises à jour le 1er septembre 2015	Loi sur le commerce - chapitre 13 Loi de 2007 sur le registre de commerce - chapitre 2 sur l'enregistrement des entreprises <a href="http://www.brra.bg/CielaDocuments.ra">http://www.brra.bg/CielaDocuments.ra</a> (anglais)	<a href="http://www.companyformationbulgaria.com/">http://www.companyformationbulgaria.com/</a> MAJ le 18 avril 2016 Site du Ministère de la Justice : <a href="http://psc.egov.bg/psc-starting-a-business-commercial-registration">http://psc.egov.bg/psc-starting-a-business-commercial-registration</a> Agence du Registre : <a href="http://www.registryagency.bg/bg/?lang=bg">http://www.registryagency.bg/bg/?lang=bg</a> <a href="http://brra.bg/CielaProcedures.ra">http://brra.bg/CielaProcedures.ra</a>
Chypre	1 mois maximum selon la procédure normale. 3 jours ouvrables avec la procédure accélérée	Enregistrement par mail, ou sur place, auprès du Département du registre des Compagnies. Coût de la procédure normale : 105 € + 0.6% de taxe sur le capital nominal + 60 € de frais pour la complétion des documents joints par Département du registre des Compagnies. Procédure accélérée : 100 € supplémentaires.	Coût de l'extrait d'immatriculation : 20 € Mémoire et articles de l'association : 40 € ou 50 € si les documents n'ont pas été remplis avec le greffier	Cyprus Companies Law <a href="http://www.olic.gov.cy/olic/olic.nsf/all/E1EAEB38A6DB4505C2257A70002A0B-B9/\$file/The%20Companies%20Law.%20Cap%20113.pdf?openelement">http://www.olic.gov.cy/olic/olic.nsf/all/E1EAEB38A6DB4505C2257A70002A0B-B9/\$file/The%20Companies%20Law.%20Cap%20113.pdf?openelement</a> Department of Registrar of Companies and Official Receiver <a href="http://www.mcit.gov.cy/mcit/drcor/drcor.nsf/index_en/index_en?OpenDocument">http://www.mcit.gov.cy/mcit/drcor/drcor.nsf/index_en/index_en?OpenDocument</a>	<a href="http://www.businessincyprus.gov.cy/mcit/psc/psc.nsf/All/A2E29870C32D7F-17C2257857002E18C9?OpenDocument">http://www.businessincyprus.gov.cy/mcit/psc/psc.nsf/All/A2E29870C32D7F-17C2257857002E18C9?OpenDocument</a> <a href="http://www.mcit.gov.cy/mcit/drcor/drcor.nsf/All/9BEF159765246F16C2256EE80039FE69/\$file/fees%20for%20companies%20en.pdf">http://www.mcit.gov.cy/mcit/drcor/drcor.nsf/All/9BEF159765246F16C2256EE80039FE69/\$file/fees%20for%20companies%20en.pdf</a>

PAYS	DELAI IMMATRICULATION	COÛT IMMATRICULATION (hors TVA)	COÛT EXTRAIT IMMATRICULATION (hors TVA)	ACTE JURIDIQUE et lien vers le registre du commerce	SOURCE DES DONNÉES
Croatie	10 à 15 jours Enregistrement en ligne sur le site HITRO.HR de la chambre de commerce Croate et du Ministère de la justice. Cependant la procédure n'est pas entièrement opérationnelle. L'ensemble des documents doivent également être présentés sous format papier.	Frais d'enregistrement de 400 Kuna croate (HRK), soit 53.41€ (HT)	Certificat d'enregistrement à la chambre de commerce Croate disponible sur la base de données « Croatian Company Directory » Tout le monde, sans avoir à prouver d'intérêt légal, peut avoir accès au registre et demander une copie certifiée conforme de l'enregistrement d'une entreprise	Droit des entreprises amendé en 2009 entrée en vigueur en 2010 Loi sur le registre (CSR) Loi sur les sociétés	Chambre de commerce Croate : <a href="http://en.hgk.hr/">http://en.hgk.hr/</a> Registre de commerce : <a href="http://www.biznet.hr/">http://www.biznet.hr/</a> <a href="http://en.hgk.hr/files/2015/03/poduz_dj_2015_EN_web.pdf">http://en.hgk.hr/files/2015/03/poduz_dj_2015_EN_web.pdf</a> <a href="https://sudreg.pravosudje.hr/registar/?p=150:12:4752718394285:NO">https://sudreg.pravosudje.hr/registar/?p=150:12:4752718394285:NO</a> <a href="http://www.doingbusiness.org/data/explorecountries/croatia/starting-a-business/">http://www.doingbusiness.org/data/explorecountries/croatia/starting-a-business/</a>
Danemark	Enregistrement en ligne : quelques heures à 3 jours Enregistrement papier : 2 à 3 semaines	Coût de l'enregistrement en ligne : 670 DKK soit 90 € Coût de l'enregistrement papier : 2150 DKK soit 289 €	Extrait de l'enregistrement : gratuit	The Danish Company Act "Bekendtgørelse af lov om anpartsselskaber" consolidé le 7 mai 2000 <a href="http://www.eogs.dk/graphics/selskaber/APS_en.html">http://www.eogs.dk/graphics/selskaber/APS_en.html</a> The Danish Act on Public and Private Limited Companies (the Danish Companies Act) : "lov om aktie- og anpartsselskaber selskabsloven" de 2010 <a href="https://danish-businessauthority.dk/sites/default/files/danish_companies_act.pdf">https://danish-businessauthority.dk/sites/default/files/danish_companies_act.pdf</a>	<a href="https://danishbusinessauthority.dk/business-denmark">https://danishbusinessauthority.dk/business-denmark</a> <a href="https://datacvr.virk.dk/data/cvr-help/conditions-use">https://datacvr.virk.dk/data/cvr-help/conditions-use</a> Registre en ligne (Danois) : <a href="https://indberet.virk.dk/myndigheder/stat/ERST/Start_virksomhed">https://indberet.virk.dk/myndigheder/stat/ERST/Start_virksomhed</a> <a href="https://datacvr.virk.dk/data/">https://datacvr.virk.dk/data/</a> <a href="https://www.angloinfo.com/denmark/how-to/page/denmark-working-starting-a-business-registering-a-business">https://www.angloinfo.com/denmark/how-to/page/denmark-working-starting-a-business-registering-a-business</a>
Espagne	Procédure unique d'incorporation de l'entreprise et d'enregistrement fiscal auprès d'un notaire public Les certificats d'incorporation sont délivrés dans les 5 jours à compter de la demande (art 776 du Règlement sur l'enregistrement Mercantile). 7 jours maximum	Coûts des frais de notaires : 475 € Frais d'enregistrement : 252 €	Coût du certificat : 6 € Au-delà de deux pages, toute page supplémentaire coûte 0.15 euro	Décret-loi royal n° 1/2010 du 2 juillet 2010 sur les sociétés de capitaux <a href="https://www.boe.es/buscar/pdf/2010/BOE-A-2010-10544-consolidado.pdf">https://www.boe.es/buscar/pdf/2010/BOE-A-2010-10544-consolidado.pdf</a> Tarif des conservateurs des registres du commerce <a href="http://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1973-561">http://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1973-561</a> Règlement relatif au registre du commerce <a href="http://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1996-17533">http://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-1996-17533</a> Registadores de Espana <a href="http://www.registadores.org/">http://www.registadores.org/</a>	<a href="https://www.registadores.org/mercantil/jsp/menu/icara.jsp#ancR27">https://www.registadores.org/mercantil/jsp/menu/icara.jsp#ancR27</a> <a href="http://www.eugo.es/vuds_Home/">http://www.eugo.es/vuds_Home/</a> <a href="http://www.doingbusiness.org/data/explorecountries/spain/starting-a-business">http://www.doingbusiness.org/data/explorecountries/spain/starting-a-business</a>
Estonie	Depuis 2007, enregistrement en ligne (environ 2 heures e-Business register) ou via un notaire (3 jours)	Enregistrement électronique : gratuit mais des frais d'état de 190 € Enregistrement par un notaire : frais variables en fonction de la taille du capital et du nombre de fondateurs et des frais d'état de 145 €	Accès au registre : gratuit Accès aux documents d'enregistrements d'une entreprise : gratuit Copie du certificat d'enregistrement : 2€ Les personnes souhaitant avoir un plein accès au registre peuvent payer des frais d'inscriptions de 9.58€. A chaque opération désirée sur le registre des frais de 2€ sont demandés (information détaillée sur l'entreprise, mise en relation etc.)	Lien vers le registre tenu par le tribunal de la région de Tartu : <a href="http://www.rik.ee/et/e-ariregister">http://www.rik.ee/et/e-ariregister</a> <a href="http://www.rik.ee/en/e-business-register/service-fee-rates">http://www.rik.ee/en/e-business-register/service-fee-rates</a>	Chambre de commerce et d'industrie d'Estonie : <a href="http://www.koda.ee">www.koda.ee</a> Le site des notaires : <a href="http://www.notar.ee">www.notar.ee</a> Service en ligne d'accompagnement des entreprises : <a href="http://eesti.ee">eesti.ee</a> <a href="http://www.gencs.eu/uploads/DBG/DBG%20in%20Estonia_2011.PDF">http://www.gencs.eu/uploads/DBG/DBG%20in%20Estonia_2011.PDF</a> Code du commerce : <a href="https://www.riigiteataja.ee/en/eli/ee/Riigikogu/act/504042014002/consolide">https://www.riigiteataja.ee/en/eli/ee/Riigikogu/act/504042014002/consolide</a> Loi sur les frais d'Etat : <a href="https://www.riigiteataja.ee/en/eli/511022015002/consolide">https://www.riigiteataja.ee/en/eli/511022015002/consolide</a>
Finlande	14 jours Enregistrement auprès du registre du commerce	Coût : 380 €	Demande auprès du Virre Information Service Extrait : 13 € Extrait certifié de l'historique de correspondance : 7 € Certificat d'immatriculation : 7 € Extrait certifié des informations sur le registre : 7 € Certificat d'enregistrement en forme électronique : 2.00 € par document	Registre : <a href="https://www.prh.fi/en/kaupparekisteri.html">https://www.prh.fi/en/kaupparekisteri.html</a> Companies Act - réformé en 2006 - Finlex : <a href="https://www.finlex.fi/en/laki/kaannokset/2006/en20060624.pdf">https://www.finlex.fi/en/laki/kaannokset/2006/en20060624.pdf</a> The Trade Register Act (129/1979) kaupparekisterilaki	Ministère des affaires économiques et financières Finlandais <a href="http://www.yrityssuomi.fi/en/">http://www.yrityssuomi.fi/en/</a> Finish patent and registration office <a href="https://www.prh.fi/en/kaupparekisteri/yrityksen_perustaminen/forms_of_business.html">https://www.prh.fi/en/kaupparekisteri/yrityksen_perustaminen/forms_of_business.html</a> <a href="https://www.prh.fi/en/kaupparekisteri/kasitelyajat.html">https://www.prh.fi/en/kaupparekisteri/kasitelyajat.html</a> Act on Fees Charged for the Services of the Finnish Patent and Registration Office (1032/1992) & the Decree on the Chargeable Services of the Finnish Patent and Registration Office (1751/2015)

PAYS	DELAI IMMATRICULATION	COÛT IMMATRICULATION (hors TVA)	COÛT EXTRAIT IMMATRICULATION (hors TVA)	ACTE JURIDIQUE et lien vers le registre du commerce	SOURCE DES DONNÉES
France	1 jour à compter de la saisine du service du registre du commerce et des sociétés	27.17€ pour une création pure, l'entreprise est dispensée du paiement de la redevance INPI et de la taxe du Bodacc	Extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (sur place, au greffe) 2,47 € - Extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (envoi par courrier) 2,47 € + 0.78 de frais postaux Extrait du Registre du Commerce et des Sociétés (envoi par voie électronique sécurisée) 2.47 € + 0.74 € de frais de transmission sécurisée	Code du commerce : Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des greffiers des tribunaux de commerce. Site : <a href="http://www.cngtc.fr/fr/statut-et-missions-du-greffier.html">http://www.cngtc.fr/fr/statut-et-missions-du-greffier.html</a> <a href="https://www.infogreffe.fr/societes/documents-officiels/demande-kbis.html">https://www.infogreffe.fr/societes/documents-officiels/demande-kbis.html</a>	Code du commerce: Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des greffiers des tribunaux de commerce.  Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce <a href="http://www.cngtc.fr">www.cngtc.fr</a>
Grèce	10 jours Enregistrement en ligne sur le portail : Greek PSC (formulaire M5) Mise en place en 2010 d'un mécanisme de One-Stop-Shop pour simplifier les procédures d'enregistrement. Un notaire certifié remplit tous les formulaires en ligne.	Frais d'enregistrement au registre du commerce : 10€  A ajouter les frais du notaire (non-fixes) et des frais d'enregistrement aux chambres de commerces locales (prix variant selon la région) Le site internet du registre du commerce Grec permet de calculer les frais exacts de formation d'une entreprise en fonction de sa taille, de sa qualité et du capital investit.	Frais d'accès en ligne aux données d'immatriculation sur le site du One Stop Shops : 15€  Coût de la copie du certificat : 3€	Registre de commerce (OSS) : <a href="http://www.businessportal.gr/">http://www.businessportal.gr/</a> Loi 3190/55 Loi 3661/2008 Loi 3853/2010 sur le registre du commerce et la mise en place du mécanisme One-Stop-Shop	Point de contact national : <a href="http://www.ermis.gov.gr/portal/page/portal/ermis/egcl">http://www.ermis.gov.gr/portal/page/portal/ermis/egcl</a> Cabinet d'avocat spécialisé : <a href="http://www.gmadvocates.com/latestpublications/company-registration-greece">http://www.gmadvocates.com/latestpublications/company-registration-greece</a> Site d'informations générales : <a href="http://startupgreece.gov.gr/procedures-laws-regulations/sa-company-establishment-procedures">http://startupgreece.gov.gr/procedures-laws-regulations/sa-company-establishment-procedures</a>
Hongrie	L'enregistrement se fait obligatoirement par voie électronique. Il existe une procédure normale, et une procédure simplifiée.  C'est le Ministère de la Justice qui s'occupe des enregistrements réalisés à la Cour hongroise d'enregistrement Dans le cadre de la procédure simplifiée l'enregistrement nécessite de 2 à 8 jours ouvrables. La procédure standard requiert jusqu'à 15 jours ouvrables.	Procédure normale : 335€ (100,000 HUF). Procédure simplifiée : 172€ (50,000 HUF).	Accès au registre : gratuit - les données visées à l'article 2 de la directive 2009/101/CE sont librement accessibles en ligne pour les entreprises enregistrées en Hongrie : a) le numéro d'enregistrement, b) le nom, c) le siège, d) mise en place, e) branche, f) L'activité principale, g) du capital social, h) numéro fiscal i) procédure de faillite	Ministère de la Justice <a href="http://www.e-cegiegyzek.hu/">http://www.e-cegiegyzek.hu/</a> Court of Company Registration <a href="http://www.e-cegiegyzek.hu/info/page/ceginfo">www.e-cegiegyzek.hu/info/page/ceginfo</a> Cégtaláló - CÉGKIVONAT <a href="http://www.cegtalalo.hu">www.cegtalalo.hu</a>  Le premier acte de droit dans la loi hongroise est la loi IV de 2006 sur les associations commerciales et la Cour d'enregistrement	<a href="http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/hungary/starting-a-business">http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/hungary/starting-a-business</a> <a href="http://eugo.gov.hu/starting-business-hungary">http://eugo.gov.hu/starting-business-hungary</a> <a href="http://www.e-cegiegyzek.hu/e-cegeljaras/">http://www.e-cegiegyzek.hu/e-cegeljaras/</a>
Irlande	5 jours ouvrables Enregistrement électronique sur le site : Companies Registration Office - formulaire A1 « electronic incorporation scheme »	Soumission électronique : 50 € Soumission sur papier : 100 €.	Photos de l'extrait : 2.50€ Copie de l'extrait : 3.50€ Recherche d'informations anciennes concernant l'entreprise : 3.50€ Copie du certificat de l'entreprise : 12€	Registre : <a href="https://www.cro.ie/About-CRO/Overview">https://www.cro.ie/About-CRO/Overview</a> Loi sur les entreprises : <a href="http://www.irishstatutebook.ie/eli/2014/act/38/enacted/en/html">http://www.irishstatutebook.ie/eli/2014/act/38/enacted/en/html</a> The Companies Act 2014 (S.971/1180) - Partie 2, Schedule 1	Loi sur les entreprises : page sur les frais : <a href="http://www.irishstatutebook.ie/eli/2015/si/213/made/en/print">http://www.irishstatutebook.ie/eli/2015/si/213/made/en/print</a> <a href="http://www.pointofsinglecontact.ie/registering-a-business/registering-a-business.html#registering%20a%20company">http://www.pointofsinglecontact.ie/registering-a-business/registering-a-business.html#registering%20a%20company</a> <a href="https://www.cro.ie/Publications/Fees/Company">https://www.cro.ie/Publications/Fees/Company</a>
Italie	1 jour	Frais à payer au notaire en charge de l'inscription. Coût de l'enregistrement électronique : 120 €	Prix détaillés dans un tableau officiel mis à jour tous les ans par le ministère du développement économique  Certificat d'immatriculation d'une entreprise : 2€	Lien vers le registre : <a href="http://www.registroimprese.it/consultazione-dati">http://www.registroimprese.it/consultazione-dati</a> <a href="http://www.registroimprese.it/documents/10181/8356831/Portale_Pricing-Table+%28ENG%29/8b052bc3-e3cf-410d-8adc-374192378f03">http://www.registroimprese.it/documents/10181/8356831/Portale_Pricing-Table+%28ENG%29/8b052bc3-e3cf-410d-8adc-374192378f03</a>	Civil Code, Book Five - Work, Presidential Decree 581/95 - Regulation for the implementation of Art. 8 of Law 580/93 on the incorporation of the Italian Business Register <a href="http://www.impresainugiorno.gov.it/aree-tematiche">http://www.impresainugiorno.gov.it/aree-tematiche</a>  Lien vers le tableau de frais : <a href="http://www.registroimprese.it/documents/10181/8356831/Portale_PricingTable+%28ENG%29/8b052bc3-e3cf-410d-8adc-374192378f03">http://www.registroimprese.it/documents/10181/8356831/Portale_PricingTable+%28ENG%29/8b052bc3-e3cf-410d-8adc-374192378f03</a>
Lettonie	4 jours Enregistrement en ligne	Frais d'état : 142,90 € Frais de publication dans le journal Latvijas Vēstnesis : 27,03 €	Coût du certificat d'enregistrement : 7,11 € Coût d'une copie certifiée : 8,54 € Coût du certificat en matière d'insolvabilité : 7,11 €	Registre des entreprises : <a href="http://www.ur.gov.lv/?v=en">http://www.ur.gov.lv/?v=en</a>	Agence lettone du développement : <a href="http://www.liaa.gov.lv/en/trade/market-entry/business-forms-and-registration">http://www.liaa.gov.lv/en/trade/market-entry/business-forms-and-registration</a> <a href="http://www.company-taxes.info/latvia-company-registration-costs">http://www.company-taxes.info/latvia-company-registration-costs</a> Règlement sur les frais applicables : <a href="http://likumi.lv/doc.php?id=263393">http://likumi.lv/doc.php?id=263393</a>

PAYS	DELAI IMMATRICULATION	COÛT IMMATRICULATION (hors TVA)	COÛT EXTRAIT IMMATRICULATION (hors TVA)	ACTE JURIDIQUE et lien vers le registre du commerce	SOURCE DES DONNÉES
Lituanie	3 jours	Coût de l'enregistrement : 57,34 € (198 LTL)	Des certificats d'enregistrement ne sont plus donnés depuis 2012 mais une clé électronique donne l'accès aux informations certifiées sur le registre. Cette clé peut être utilisée ou communiquée à des tiers. Gratuit	Lien vers le registre : <a href="http://www.registrucentras.lt/jar/p/index.php?">http://www.registrucentras.lt/jar/p/index.php?</a>	<a href="http://www.verslovartai.lt/en/start/steps-to-start-a-private-limited-liability-company/">http://www.verslovartai.lt/en/start/steps-to-start-a-private-limited-liability-company/</a> Article 35 et 36 du règlement sur le registre des entreprises <a href="http://www.ebrd.com/downloads/legal/securities/liithcomp.pdf">http://www.ebrd.com/downloads/legal/securities/liithcomp.pdf</a> Code civil lituanien : <a href="http://www3.lrs.lt/pls/inter3/dokpaieska.showdoc?p_id=245495">http://www3.lrs.lt/pls/inter3/dokpaieska.showdoc?p_id=245495</a> <a href="http://egoprise.eu/index.php?id=67">http://egoprise.eu/index.php?id=67</a> The 13 July 2000 Law No. VIII-1835 of the Republic of Lithuania "On Companies" ("the Company Law") The 31 July 1990 Law No. I-440 of the Republic of Lithuania "On the Register of Enterprises"
Luxembourg	3 jours	Coût de l'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés : 105,91 €. Supplément pour traitement urgent : 100 €. La démarche peut s'effectuer via un service en ligne.	Coût du premier extrait sous format papier avec signature : 21,43 € Coût de chaque extrait supplémentaire : 7,70 € Coût de l'extrait sous format électronique : 10,43 € Coût de l'extrait sous format électronique avec signature qualifiée : 15,43 €	Règlement grand-ducal du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002 concernant le Registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. <a href="http://eli.légilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2003/01/23/n1">http://eli.légilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2003/01/23/n1</a> Registre de Commerce et des Sociétés <a href="https://www.rcsl.lu/mjrcs/jsp/InformationNotSecured.action?time=1468327718808&amp;loop=1">https://www.rcsl.lu/mjrcs/jsp/InformationNotSecured.action?time=1468327718808&amp;loop=1</a>	<a href="http://www.guichet.public.lu/entreprises/fr/creation-developpement/constitution/societe-luxembourgeoise/depot-statuts/">http://www.guichet.public.lu/entreprises/fr/creation-developpement/constitution/societe-luxembourgeoise/depot-statuts/</a> <a href="https://www.rcsl.lu/mjrcs/jsp/webapp/static/mjrcs/fr/mjrcs/tarifs.html">https://www.rcsl.lu/mjrcs/jsp/webapp/static/mjrcs/fr/mjrcs/tarifs.html</a> <a href="https://www.rcsl.lu/mjrcs/jsp/webapp/static/mjrcs/fr/mjrcs/informationsfaq.html?pageTit-le=header-faq">https://www.rcsl.lu/mjrcs/jsp/webapp/static/mjrcs/fr/mjrcs/informationsfaq.html?pageTit-le=header-faq</a> <a href="https://www.rcsl.lu/mjrcs/jsp/webapp/static/mjrcs/fr/mjrcs/pdf/guide_depote_electronique.pdf">https://www.rcsl.lu/mjrcs/jsp/webapp/static/mjrcs/fr/mjrcs/pdf/guide_depote_electronique.pdf</a>
Malte	2 jours en moyenne. Une fois l'ensemble des documents fournis le délai est de moins de 24h	Les coûts d'enregistrement varient en fonction du capital de l'entreprise et du format de l'inscription (papier/électronique). Les coûts varient de 245€ à 2,250€ pour le format papier ; et de 210€ à 1,900€ pour le format électronique. Les tranches de capital vont de moins de 1,500€ à plus de 2,5 millions €. Le paiement se fait soit directement avec le Registre des Compagnies, soit en ligne, soit par chèque.	Un extrait certifié coûte 5€.	Companies Act (Fees) Regulations, 2008 <a href="https://registry.mfisa.com.mt/otherPDFs/ROC%20Fees%202009.pdf">https://registry.mfisa.com.mt/otherPDFs/ROC%20Fees%202009.pdf</a> Registre des Compagnies <a href="http://registry.mfisa.com.mt/">http://registry.mfisa.com.mt/</a> Point de contact <a href="http://businessfirst.com.mt/en/start/Pages/REGISTRATION-OF-LEGAL-FORM-OF-BUSINESS.aspx">http://businessfirst.com.mt/en/start/Pages/REGISTRATION-OF-LEGAL-FORM-OF-BUSINESS.aspx</a>	<a href="http://www.mfisa.com.mt/files/publications/Brochures/Roc/Registration%20of%20Companies%2017_09_2010.pdf">http://www.mfisa.com.mt/files/publications/Brochures/Roc/Registration%20of%20Companies%2017_09_2010.pdf</a> <a href="http://registry.mfisa.com.mt/otherPDFs/COMPANIES_ACT_FEES_REGULATIONS.pdf">http://registry.mfisa.com.mt/otherPDFs/COMPANIES_ACT_FEES_REGULATIONS.pdf</a> <a href="https://e-justice.europa.eu/content_business_registers_in_member_states-106-mt-en-do?member=1">https://e-justice.europa.eu/content_business_registers_in_member_states-106-mt-en-do?member=1</a>
Pays-Bas	1 jour Enregistrement via un notaire Formulaire en ligne également disponible auprès de la chambre de commerce L'enregistrement peut aussi se faire par la plateforme « message box »	Coût unique d'enregistrement : 50 €	Extrait d'immatriculation papier, certifié : 15 € Version digitale : 7,50 € Accès non certifié sur-écran : 2,65 €	Code Civil des Pays-Bas Livre 2. Personnes légales Titre 2.5 Entreprises privées <a href="http://www.dutchcivilaw.com/civilcode-book022.htm">http://www.dutchcivilaw.com/civilcode-book022.htm</a> Chambre de commerce (Kamer van Koophandel) <a href="http://www.kvk.nl/">http://www.kvk.nl/</a>	<a href="http://www.answersforbusiness.nl/regulation/business-register-and-tax-administration">http://www.answersforbusiness.nl/regulation/business-register-and-tax-administration</a> <a href="http://www.kvk.nl/english/business-register/business-register-products/extracts/">http://www.kvk.nl/english/business-register/business-register-products/extracts/</a> <a href="http://www.doingbusiness.org/data/explorecountries/netherlands/">http://www.doingbusiness.org/data/explorecountries/netherlands/</a>
Pologne	14 jours Double enregistrement: au "National Official Business Register" (REGON) - fournit un numéro REGON - et au "National Court Register" (KRS). Ce répertoire des entreprises polonaises dépend du ministère de la Justice, qui en assure la gestion.	Coût de la demande d'enregistrement auprès du KRS: 1000 Zloty polonais (PLN) soit 228,99 € La déclaration des modifications des données est taxée de 50 PLN (environ 12,5 €).	Accès au KRS : gratuit Obtenir un extrait du KRS : 30 PNL (environ 6,87€). Il faut s'adresser au Département de l'informatisation et des registres judiciaires, remplir un formulaire de demande et payer les frais. Après quoi l'extrait est délivré sur place.	Registre de commerce : <a href="http://bip.ms.gov.pl">bip.ms.gov.pl</a> Acte sur la liberté d'établissement de 2004 - mis à jour le 1er juillet 2011 Acte du 20 août 1997 sur les registres nationaux (entrée en vigueur en 2001)	Ministère de la justice : <a href="http://ms.gov.pl/en/national-registers/national-court-register/general-information-on-the-national-court-register/">http://ms.gov.pl/en/national-registers/national-court-register/general-information-on-the-national-court-register/</a> The issue of copies, excerpts, certificates and provision of information by the Central Information is regulated by article 4 of the Act on the National Court Register.  § 25 of the ordinance of the Minister of Justice of 27 December 2011 on the system and organisation of the Central Information of the National Court Register and the procedure and mode of provision of information from the National Court Register.
Portugal	2 semaines Formulaire en ligne "Empresa Online" Formulaire écrit "Empresa na Hora" déposé dans l'un des bureaux spécialisés : « Lojas da Empresa » (Business Formality Centres) ou « Conservatórias de Registo Comercial » (Commercial Company Registers).	Quel que soit la procédure choisie : 117,50€	Demande de certificat ou une copie d'acte de constitution : 30€ Demande de documents divers avec photocopie (10 pages max) : 30€. Pour chaque page le plus, 1 € jusqu'à 150 € -. Confirmation de demande du certificat : 10€	Código do Registo Comercial Regulamento do Registo Comercial Livraison de certificats : Art 22, paragraphe 13 du Decreto-Lei nº 234/88	Registre commercial : <a href="http://www.irm.mj.pt/IRN/seccoes/inicio">http://www.irm.mj.pt/IRN/seccoes/inicio</a>  Juillet 2016

PAYS	DELAI IMMATRICULATION	COÛT IMMATRICULATION (hors TVA)	COÛT EXTRAIT IMMATRICULATION (hors TVA)	ACTE JURIDIQUE et lien vers le registre du commerce	SOURCE DES DONNÉES
République Tchèque	20 jours Enregistrement auprès du Registre du commerce ( <a href="http://www.justice.cz">www.justice.cz</a> ), tenu par le tribunal d'enregistrement correspondant	Timbre fiscal de 5 000 CZK (Couronne Tchèques) soit 185 €	Extrait certifié conforme du Registre du commerce et des sociétés est délivré par un notaire. Suivant l'article W du tarif notaire, la rémunération du notaire pour la délivrance d'un extrait certifié conforme est fixée au montant de 50 CZK (Hors TVA) par extrait certifié conforme sans égard du nombre de pages, soit 1.87€.	Registre du commerce ; <a href="https://or.justice.cz/ias/ui/reistrk">https://or.justice.cz/ias/ui/reistrk</a> Loi sur les corporations commerciales Loi 455/1991 sur l'artisanat, le commerce et les professions libres (loi sur l'entreprise personnelle) Code du commerce (§ 105) – Amendements en 2001 sur la responsabilité de l'entrepreneur	<a href="http://www.businessinfo.cz/fr/demarrage-dune-entreprise/creation-dentreprise.html#limitee">http://www.businessinfo.cz/fr/demarrage-dune-entreprise/creation-dentreprise.html#limitee</a> <a href="http://www.businessinfo.cz/cs/clanky/obcho-dni-korporace-zalozeni-a-vznik-ppbi-50403.html#&amp;chapter=1">http://www.businessinfo.cz/cs/clanky/obcho-dni-korporace-zalozeni-a-vznik-ppbi-50403.html#&amp;chapter=1</a> <a href="http://www.fidusuisse-offshore.com/creation-societe/republique-tcheque/">http://www.fidusuisse-offshore.com/creation-societe/republique-tcheque/</a>
Roumanie	3 jours ouvrables L'enregistrement peut se faire en ligne via le portail NTRON (National Trade Register Office)	Frais d'enregistrement : 7,74 lei soit 1,72 €	Coût du certificat / extrait d'immatriculation fondamental, avec signature électronique certifiée : 45 lei soit 10 € Coût du certificat de confirmation pour l'insolvabilité : 45 lei soit 10 €. Coût du document comportant les informations « de base » : 8 lei soit 1,78 € Coût du document comportant des renseignements plus détaillés : 24 lei soit 5,34 €	Loi 26/1190 <a href="http://www.cdep.ro/legislatie/eng/vol32eng.pdf">http://www.cdep.ro/legislatie/eng/vol32eng.pdf</a> National Trade Register Office <a href="http://www.onrc.ro/index.php/ro/">http://www.onrc.ro/index.php/ro/</a> Portail de services <a href="https://portal.onrc.ro/ONRCPortalWeb/ONRCPortal.portal">https://portal.onrc.ro/ONRCPortalWeb/ONRCPortal.portal</a>	Site du gouvernement pour démarrer une entreprise <a href="https://edirect.e-guvernare.ro/Admin/Serviceii/ServiceiiLista.aspx?IdInregistrare=28&amp;TipSelect=Complet&amp;TipPers=PJ">https://edirect.e-guvernare.ro/Admin/Serviceii/ServiceiiLista.aspx?IdInregistrare=28&amp;TipSelect=Complet&amp;TipPers=PJ</a> <a href="http://www.onrc.ro/index.php/ro/inmatriculari/operatiuni-prealabile/serviceii-de-asistenta?id=43">http://www.onrc.ro/index.php/ro/inmatriculari/operatiuni-prealabile/serviceii-de-asistenta?id=43</a> <a href="https://portal.onrc.ro/ONRCPortalWeb/appmanager/myONRC/signup?p=infoCert">https://portal.onrc.ro/ONRCPortalWeb/appmanager/myONRC/signup?p=infoCert</a>
Royaume uni	24 heures pour l'enregistrement en ligne 8 à 10 jours par voie postale. Moins d'une journée si le dossier est déposé avant 15h au Companies House	Enregistrement en ligne : 12 livres soit 14,38 € Enregistrement par voie postale : 40 livres soit 47,96 € Service le jour même : 100 livres soit 119,86 €	Le certificat s'obtient auprès de la Companies House. Service standard : 15 £ soit 17,98 €- 4 jours ouvrables. Service le jour même : 50£ soit 59,93 € (avant 14h). Les extraits certifiés sont envoyés par voie postale. Une version digitale peut aussi être obtenue par mail, mais elle ne sera pas signée.	Companies Act, 2006 <a href="http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2006/46/contents">http://www.legislation.gov.uk/ukpga/2006/46/contents</a> Companies House <a href="https://www.gov.uk/government/organisations/companies-house">https://www.gov.uk/government/organisations/companies-house</a>	<a href="https://www.gov.uk/government/organisations/companies-house/about/about-our-services">https://www.gov.uk/government/organisations/companies-house/about/about-our-services</a> <a href="https://www.gov.uk/limited-company-formation/overview">https://www.gov.uk/limited-company-formation/overview</a> Juillet 2016
Slovaquie	La durée d'émission d'un certificat d'autorisation par le Trade Licensing Office est de 3 à 5 jours ouvrables.	Une licence standard coûte 5 €. Une licence commerciale réglementée, ou artisanale coûte elle 15€ ou 7.50 €, en cas d'inscription par voie électronique. A cela il faut ajouter 165 € de frais de justice.	Un extrait de certificat tiré de la section publique du registre coûte 3€. Un certificat de remplacement en cas de perte/vol/destruction : 6€ Un certificat sur le caractère et la portée de l'activité professionnelle coûte 6€. Un certificat de reconnaissance de la pratique professionnelle : 20€. La conversion du format papier au format électronique : 5€ / 15 pages.	Acte 145/1995, sur les frais administratifs <a href="http://www.indprop.gov.sk/swift_data/source/pdf/legislation/pravo_95145.pdf">http://www.indprop.gov.sk/swift_data/source/pdf/legislation/pravo_95145.pdf</a> Textes applicables <a href="http://www.minv.sk/?trade-licencing">http://www.minv.sk/?trade-licencing</a> Registre de commerce Slovaque <a href="http://www.orser.sk/Default.asp?lan=en">http://www.orser.sk/Default.asp?lan=en</a> Guichet unique du ministère de l'intérieur <a href="http://www.minv.sk/?point-of-single-contact-slovakia">http://www.minv.sk/?point-of-single-contact-slovakia</a>	<a href="http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/slovakia/starting-a-business/">http://www.doingbusiness.org/data/exploreeconomies/slovakia/starting-a-business/</a> <a href="http://www.minv.sk/swift_data/source/verejna_sprava/zivnostenske_podnikanie_zuborova/Administrative%20Fees%20Related%20to%20Trade%20Licencing.pdf">http://www.minv.sk/swift_data/source/verejna_sprava/zivnostenske_podnikanie_zuborova/Administrative%20Fees%20Related%20to%20Trade%20Licencing.pdf</a> <a href="https://e-justice.europa.eu/content_business_registers_in_member_states-106-sk-en.do?member=1">https://e-justice.europa.eu/content_business_registers_in_member_states-106-sk-en.do?member=1</a>
Slovénie	3 à 4 jours Enregistrement électronique sur le site : E-vem géré par l'AJPES One-stop shop	Procédure simplifiée pour les SARL en ligne : gratuite Procédure complexe (autres formes de société): intervention d'un notaire (tarifs : 22.95 EUR par demi-heure de travail du notaire)	Avis certifiés obtenus dans les succursales AJPES : gratuit Extrait signé électroniquement du registre en utilisant l'application EPRS : gratuit Extrait des documents publics via l'application EPRS : gratuit Extrait certifié et document extrait : frais conformément à la Loi sur les frais de Cour (Zakon o sodnih taksah, ZST-1) – environ 0,49 € par page	AJPES business register <a href="http://www.ajpes.si/O_AJPES/Vizitka">http://www.ajpes.si/O_AJPES/Vizitka</a> <a href="http://www.ajpes.si/Registers/ePRS_Company_search/About_the_register">http://www.ajpes.si/Registers/ePRS_Company_search/About_the_register</a> La loi sur les entreprises (anglais): <a href="http://www.mgrt.gov.si/fileadmin/mgrt.gov.si/pageuploads/zakonodajja/ZGD-1_PRE-VOD_13-12-12.pdf">http://www.mgrt.gov.si/fileadmin/mgrt.gov.si/pageuploads/zakonodajja/ZGD-1_PRE-VOD_13-12-12.pdf</a> Loi sur les entreprises ("Zakon o gospodarskih družbah") et Loi sur les tribunaux ("Zakon o sodnem registru")	<a href="http://eugo.gov.si/en/starting/business-registration/limited-liability-company-doo/">http://eugo.gov.si/en/starting/business-registration/limited-liability-company-doo/</a> Chambre de commerce et d'industrie de Slovénie <a href="https://eng.gzs.si/">https://eng.gzs.si/</a> The Court Fees Act - Zakon o sodnih taksah (Official Gazette of the Republic of Slovenia 37/2008),
Suède	5 à 10 jours – dans les 6 mois après la signature du « deed foundation »- Enregistrement en ligne auprès du Swedish Companies Registration Office and the Swedish Tax Agency.	Coût de la procédure papier : 2200 couronnes soit 232.31 € Coût de la procédure en ligne : 1900 couronnes soit 201.15 €	Coût du certificat auprès de l'agence Bolagsverket : 7 €	Swedish Companies Registration Office <a href="http://www.bolagsverket.se">www.bolagsverket.se</a> Lois : Handelsregisterlag (1974:157) (Suédois) <a href="http://www.riksdagen.se/sv/dokument-lagar/dokument/svensk-forfattningssamling/handelsregisterlag-1974157_sfs-1974-157">http://www.riksdagen.se/sv/dokument-lagar/dokument/svensk-forfattningssamling/handelsregisterlag-1974157_sfs-1974-157</a> Règlement: Aktiebolagsförordning (2005:559) (Suédois) <a href="http://www.riksdagen.se/sv/dokument-lagar/dokument/svensk-forfattningssamling/aktiebolagsforordning-2005559_sfs-2005-559">http://www.riksdagen.se/sv/dokument-lagar/dokument/svensk-forfattningssamling/aktiebolagsforordning-2005559_sfs-2005-559</a>	<a href="https://www.verksamst.se/eugo">https://www.verksamst.se/eugo</a> <a href="http://www.bolagsverket.se/en/bus/business/limited/2.1147">http://www.bolagsverket.se/en/bus/business/limited/2.1147</a> Verksamst.se Aktiebolagslag (2005:551) (Suédois) <a href="http://www.riksdagen.se/sv/dokument-lagar/dokument/svensk-forfattningssamling/aktiebolagslag-2005551_sfs-2005-551">http://www.riksdagen.se/sv/dokument-lagar/dokument/svensk-forfattningssamling/aktiebolagslag-2005551_sfs-2005-551</a>

Etude réalisée en partenariat avec le cabinet ATHÉNORA,  
sur les 28 États membres de l'Union européenne - Septembre 2016



Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce  
29, rue Danielle Casanova - 75 001 Paris



Avec le soutien  
du groupe Caisse des Dépôts

